

# LES ACTIVITÉS DE L'O.A.S. ET DU F.L.N.

## Les manifestations musulmanes en métropole n'ont pas entraîné vendredi d'incidents sérieux

### Un millier de femmes, souvent accompagnées d'enfants, ont été appréhendées à Paris

Sur l'ordre du F.L.N., les femmes musulmanes résidant en métropole étaient appelées à manifester vendredi dans la rue avec leurs enfants. Le mot d'ordre n'a été que très partiellement suivi à Paris, en banlieue et en province. Le préfet de police, dans un communiqué, affirme même que l'opération a été un échec complet des dirigeants du F.L.N. Il est vrai que les autorités avaient pris d'importantes mesures pour que les manifestations soient aussitôt interrompues. Dans

la capitale le dispositif de sécurité, comparable par son ampleur à celui des soirs précédents, devait rester en place aux portes de la ville, et dans certains quartiers toute la soirée. Il s'est révélé inutile, car c'est essentiellement dans la journée que des petits groupes de femmes et d'enfants sont apparus dans les rues.

Automatiquement les forces de police les faisaient monter dans des cars et les dirigeaient d'abord vers des commissariats, puis

vers des asiles ou des établissements hospitaliers. Cette forme d'internement, qui devrait se prolonger toute la journée, a d'ailleurs provoqué certaines protestations.

Il faut toutefois noter — et s'en féliciter — qu'aucun incident sérieux n'a été enregistré au cours de la journée.

Des manifestations analogues à celles de Paris et de la banlieue ont eu lieu également en province.

A l'heure de la rentrée des classes, à Nanterre, vendredi matin, de jeunes musulmans empêchaient les enfants de leurs coreligionnaires de se rendre à l'école. Dans le bidonville, peu après, des hommes ordonnaient à leurs femmes d'aller manifester.

Une heure plus tard, place de la République, femmes et enfants défilèrent aux cris de « L'Algérie à nous ! » et de « Libérez Benbella ! ». Cent cinquante d'entre eux étaient interpellés.

Tandis que la matinée avançait, d'autres groupes semblables, mais moins importants, étaient interpellés à la place de la République, aux stations de métro Strasbourg-Saint-Denis, Réaumur-Sébastopol, Jaurès, à la descente des cars venant de banlieue, à la sortie des gares, notamment de la gare Saint-Lazare et de la gare du Nord. A l'Hôtel-de-Ville, une cinquantaine de musulmanes apparaissaient vers midi.

Dans la soirée, à la gare de l'Est, on vit descendre au train de 21 h. 46, venant de Gagny, un groupe de deux cents musulmans, hommes, femmes et enfants. Ce fut une des rares tentatives de manifestation enregistrées au cours de la soirée.

Voyant les agents, la plupart des hommes levèrent immédiatement les bras en l'air. Les femmes, dont certaines poussaient les landaux, lançaient : « Yahlia F.L.N. ! » (Vive le F.L.N.) et des you-you. Les hommes furent emmenés d'un côté, femmes et enfants d'un autre.

### Conduits dans des asiles

Au total, à la fin de la journée, c'étaient neuf cent cinquante-neuf femmes et cinq cent quatre-vingt-quinze enfants que la police avait interpellés et qui avaient été con-

duits dans des asiles ou des établissements hospitaliers.

« D'une manière très générale, a ajouté M. Papon, les musulmanes se sont montrées favorables à cette mise à l'abri. Je ne force pas la vérité en disant que beaucoup d'entre elles l'ont recherchée. C'est ainsi que soixante femmes accompagnées de soixante-dix enfants se sont réfugiées d'elles-mêmes à la maison départementale de Nanterre. »

Selon le préfet de police les raisons qui expliquent l'échec du F.L.N. sont de trois ordres : 1) Les travailleurs algériens se sont montrés plus réfractaires que jamais aux consignes des chefs de l'organisation rebelle. 2) De nombreux travailleurs ont été choqués par la mise en jeu des femmes et des enfants. 3) L'absence de meneurs arrêtés lors de la soirée de mardi s'est fait sentir pour encadrer les opérations de contrainte et de force.

### Incidents entre la police et des métropolitains

Quelques incidents se sont produits entre la police et des Européens qui protestent contre l'arrestation des femmes et des enfants.

### PROTESTATIONS SYNDICALES ET MANIFESTATIONS DE TRAVAILLEURS

Les organisations syndicales continuent à manifester leur solidarité avec les travailleurs algériens « victimes de discriminations raciales » et de « violences policières ».

L'Union des syndicats C.G.T. de la Seine a demandé audience à ce sujet au président de la République.

Des protestations sont publiées par l'Union générale des fonctionnaires C.G.T., la Fédération des cheminots C.G.T., l'Union parisienne C.F.T.C. et par des syndicats de province, telle que l'Union de la Loire-Atlantique C.F.T.C.

D'autres organisations, entre autres le bureau confédéral F.O. déclament la réouverture des négociations avec le F.L.N. et annoncent que vont être déclenchées des campagnes dans ce sens. Différentes manifestations ont encore eu lieu vendredi dans la région parisienne pour protester contre les mesures visant les Algériens. Dans diverses entreprises il y a eu à la sortie du travail des rassemblements et « travaux de parole », notamment vendredi, à midi, à la régie Renault. Les personnels communaux de plusieurs municipalités ont voté des motions. De brefs débrayages ont été observés.

LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE estime qu'il n'est pas nécessaire d'importer quel gouvernement français, sous réserve seulement d'assurer la sécurité des citoyens et de sa propre police, de contraindre collectivement des centaines de milliers de travailleurs à un régime de terreur. La Fédération condamne la procédure déshumanitaire et systématique dont les usages envers les hommes dont l'immense majorité est faite, au témoignage du gouvernement lui-même, d'honnêtes travailleurs qui ont droit à notre amitié. La Fédération estime qu'on ne sortira du cycle des exactions, des attentats et des mesures de discrimination que si l'on engage enfin le processus d'une négociation fondée sur le droit reconnu aux Algériens de choisir librement leur destin.

VINGT-QUATRE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE PARIS, un maître de conférences, deux directeurs d'études des Hautes Etudes, ont signé une motion dans laquelle ils demandent la suppression des mesures répressives qui ne font qu'approfondir la laideur entre les communautés française et algérienne.

L'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES considère que « les exigences du maintien de l'ordre public et de la protection des services de police ne justifient en aucun cas le maintien de mesures de caractère raciste et discriminatoire ». Elle affirme qu'au cours des dernières semaines le nombre réel des victimes musulmanes n'a rien de commun avec les chiffres annoncés par les communiqués officiels.

LE COMITE D'ACTION DU 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS (qui groupe des pasteurs et des prêtres, des paroliers, les unions locales des syndicats C.F.T.C. et C.G.T., les sections du parti communiste et du P.S.U.) dénonce le caractère raciste des mesures prises par le gouvernement algérien et de la Fédération républicaine de France ; les atteintes portées à la liberté et à la vie des travailleurs algériens créent en France comme en Algérie un climat de haine et de violence sans issue préjudiciable au peuple de France.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS. — Après les groupes indépendants, Action musulmane (ex-U.N.R.) et Centre républicain, les groupes F.P.I.O., communiste et P.S.U. de l'Hôtel de Ville ont demandé la convocation en session extraordinaire des assemblées.

C'est ainsi qu'à la gare Saint-Lazare où a eu lieu un bref débrayage, un cheminot, qui aurait montré sa désapprobation des méthodes employées par la police, a été gardé à vue quelques instants.

D'autre part, une soixantaine de musulmans qui, peu après 15 heures, avaient été amenés par la police à l'hospice Sainte-Anne, ont presque immédiatement été relâchés par le personnel hospitalier. Des internes les auraient aidés à fuir par une porte dérobée, 17 rue Broussais.

Lancés à leur poursuite, les gardiens de la paix ont pu à nouveau appréhender une vingtaine de fugitifs. Un peu plus tard, le personnel de Sainte-Anne a en outre refusé l'entrée à un car de police qui, de nouveau amenait une quinzaine de femmes et d'enfants.

Enfin, notre confrère Jean Francis Heide, de Libération, rapporte dans ce journal les conditions dans lesquelles il fut arrêté au bidonville de Nanterre, fouillé, conduit les mains en l'air dans un car de police, puis au poste de Puteaux et gardé à vue plusieurs heures, bien que sa qualité de journaliste fut connue des policiers.

### Les manifestations en province

En Moselle. On a compté une trentaine de

femmes à Metz, une soixantaine à Thionville, où elles brandissaient des drapeaux F.L.N. et des pancartes demandant des négociations avec le G.P.R.A. et la libération de leurs maris. La manifestation la plus importante eut lieu à Forbach, où près de trois cents à quatre cents femmes ont tenté de défilier avec des banderoles, en criant « Algérie algérienne ! ». Aucune arrestation n'a été maintenue.

Dans le Nord. Trois cent cinquante musulmans ont été interpellés à Lille. A Valenciennes des groupes de femmes et d'enfants ont brandi des banderoles : « Libérez nos époux », « Indépendance totale de l'Algérie ».

Dans la Seine-Maritime. A Rouen quarante femmes sont venues manifester devant l'hôtel de ville. Deux cent cinquante hommes ont été interpellés, dont quarante-cinq sont gardés à vue.

Dans les Ardennes. Cinquante musulmanes arrivées en gare de Charleville ont été gardées dans les salles d'attente puis renvoyées dans le train qui les ramenait chez elles.

Dans le Haut-Rhin. Une centaine de manifestants ont été signalés à Mulhouse.

## ATTENTATS ET MITRAILLAGES

Les manifestations algériennes dans la région parisienne ont eu pour objet de protester contre l'établissement du couvre-feu pour les seuls musulmans. Cette mesure, à coup sûr discriminatoire, avait elle-même pour but d'empêcher les attentats terroristes commis la nuit contre des agents de police.

Le 13 octobre, à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur, avait en effet indiqué que quarante-sept policiers avaient été tués à Paris depuis 1958. Il ajoutait que certains l'avaient été parce qu'ils avaient « témoigné contre un criminel F.L.N. ». Mercredi dernier le ministre de l'Intérieur a précisé que du 29 août au 7 octobre onze membres des forces de l'ordre avaient été victimes d'attentats.

La Fédération de France du F.L.N. affirme de son côté, dans une longue déclaration, qu'elle n'a jamais été une organisation anarchique qui exécute un policier uniquement parce qu'il est policier. Aucune exécution n'est ordonnée sans que le coupable ait été jugé criminel.

La Fédération de France ennuie ensuite une série de mitraillages dont les musulmans ont été victimes depuis fin septembre, et dont elle impute la responsabilité à la police, à Paris, Vanves, Issy-

les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt (4 et 6 octobre) ; elle tend ainsi à présenter les attentats individuels comme la conséquence d'attaques injustifiées de la police contre des musulmans.

Une commission d'enquête devrait pouvoir établir la réalité de sanglants mitraillages, dont le dernier a fait l'objet de témoignages et de protestations d'organisations syndicales. S'ils étaient confirmés, il appartiendrait de donner aux membres des forces de l'ordre des instructions formelles de ne faire usage de leurs armes que lorsqu'ils sont effectivement menacés. Sinon l'engrenage de la violence s'enclencherait, et de représailles en représailles la police ne pourra maîtriser une situation dont elle sera la première victime, comme en Algérie.

Mais quels que soient les excès commis au cours de contrôles d'identité, de fouilles ou simplement de rondes, il est impossible de présenter tous les attentats comme des réponses à des faits qui leur sont postérieurs. A l'origine il y a d'abord le terrorisme F.L.N.

Les excès répressifs et les représailles collectives ne font ensuite qu'entretenir un climat de vengeance. Le gouvernement doit se décider à y mettre fin s'il veut éviter l'« algérianisation » de la région parisienne.

## Les modifications apportées au régime de détention de M. Benbella avaient été décidées à l'Elysée

Après le communiqué publié par les avocats de Benbella (voir le Monde d'hier) protestant contre « le caractère vexatoire » des mesures prises à l'égard des détenus de Turquant, une mise au point officielle publiée à Paris déclare que les mesures prises ont un caractère « purement technique » et que l'interprétation qui en est donnée par les détenus est une « manœuvre politique destinée à les dénaturer ». Ces mesures ont été rendues nécessaires en raison des abus auxquels le régime antérieur avait donné lieu. La mise au point ajoute qu'« un régime de détention, aussi adouci soit-il, ne pouvait dans l'esprit de l'administration permettre aux détenus de multiplier à un point jugé excessif leurs contacts téléphoniques avec Le Caire et certaines autres capitales étrangères, comme de mener dans l'enceinte du château de Turquant une vie qui, en aucun domaine, n'était celle de prisonniers ».

On croit savoir que les modifications apportées au régime de détention des prisonniers de Turquant avaient été arrêtées au cours d'une réunion du comité des affaires algériennes tenue à l'Elysée à la fin du mois de septembre. En

même temps le principe du transfert des chefs rebelles dans une nouvelle résidence avait été retenu.

Il semble, selon certains de leurs avocats, que les détenus de Turquant considèrent que les mesures prises à leur encontre sont un « piège » tendu par les adversaires de la négociation pour leur faire prendre des positions qui compromettraient la reprise de celle-ci. Ils assurent qu'en étant conscients, ils sauront l'éviter.

(Deux des détenus étant actuellement et traitement à Fresnes, Boudiaf et Blat, ne demeurent à Turquant que Benbella, Ait Ahmed et Khidder.)

### UN PORTE-PAROLE DU G.P.R.A. : nouvel obstacle dans la recherche d'une solution négociée.

Tunis, 21 octobre (A.F.P.). — Les mesures que le gouvernement français vient de prendre à l'encontre des cinq ministres algériens détenus à Turquant constituent une provocation manifeste à l'égard du peuple algérien et des peuples frères du Maroc et de Tunisie, a déclaré vendredi soir un porte-parole du ministère de l'Information.

« Outre leur caractère vexatoire et humiliant, a ajouté le porte-parole, ces mesures, qui prévoient le transfert des cinq ministres, visent à aggraver encore le régime de détention. Cette attitude du gouverne-

## Nouvelle série d'attentats activistes

### SEPT A PARIS ET CINQ EN PROVINCE

Deux attentats au plastique ont été commis en série au cours de la nuit de vendredi à samedi à Paris et en province.

### A Paris

Chez M<sup>re</sup> Vergès. C'est à 23 heures qu'une charge de plastique de faible puissance a explosé devant la porte cochère du 26, avenue de Villiers, où demeurent M<sup>re</sup> Vergès et Courrégé, défenseurs habituels des nationalistes algériens. Quelques vitres ont voté en éclats.

### ● Au siège de l'U.N.E.F.

Lorsque explosa, à 0 h. 45, une charge de plastique devant le siège de l'Union nationale des étudiants de France, au deuxième étage du 15, rue Soufflot, trois étudiants membres du bureau de l'U.N.E.F. étaient en train de repeindre le hall d'entrée. Ils ne furent pas atteints, bien que le souffle de la déflagration ait fait voler en éclats de nombreuses vitres et abîmé la porte d'entrée du siège de l'U.N.E.F. ainsi que celles de

l'appartement d'en face, où se trouvent les cours Grandjean.

### ● Au lycée La Fontaine.

A quelques minutes d'intervalle un autre engin brisa quelques fenêtres du lycée La Fontaine, place Molitor. La charge avait été déposée devant la grille.

### ● Rue Fabert.

C'est un engin beaucoup plus puissant qui explosa au pied d'un réverbère situé sur l'esplanade des Invalides, en bordure de la rue Fabert, entre les n<sup>os</sup> 40 et 42. Le réverbère a été sectionné et plusieurs voitures ont été endommagées. De nombreuses vitres de cinq immeubles ont été brisées.

### ● Place des Ternes.

La déflagration d'un engin déposé dans une poubelle a détruit une guérite du service de nettoyage place des Ternes. Aucune voiture ne se trouvait à proximité au moment de l'explosion.

### ● Rue Chardon-Lagache.

C'est sur le rebord du mur de clôture de l'hospice des vieillards, situé au 1, rue Chardon-Lagache, qu'a explosé la sixième charge. On ne déplore que des dégâts matériels.

### ● Rue Lecourbe.

Samedi vers 8 heures une nouvelle charge de plastique a explosé au 30, rue Lecourbe. L'engin avait été déposé au cinquième étage devant l'appartement de M. Roux. La porte d'entrée a été soufflée et des vitres ont été brisées. M. Roux a été chargé de centraliser cotisations et correspondances par le Comité de solidarité pour les victimes de la répression due à la guerre d'Algérie, qui préside le professeur E. Schwartz. Dans sa boîte aux lettres M. Roux a trouvé ce matin un message de l'O.A.S. rappelant l'attentat commis récemment contre un dirigeant de Vérité-Liberté.

### En province

(De nos correspondants particuliers.)

### ● A LILLE : centre « Liberté » Journal communiste.

Lille, 21 octobre. — Une explosion de plastique s'est produite, samedi, vers 1 heure du matin, devant la façade du journal communiste Liberté, qui se trouve rue de Lannoy à Fives-Lille.

### ● A TOULOUSE : devant la banque Courtois et une librairie catholique.

Toulouse, 21 octobre. — Deux attentats par explosifs, ont été commis à Toulouse. A 2 h. 40, une première charge de plastique a fait explosion dans la rue de Rémusat, près de la place du Capitole, contre la porte de la banque Courtois.

La deuxième explosion s'est produite à 2 h. 50, dans la rue Croix-Baragnon, devant la Librairie catholique, près de la place Esquirol.

### ● DANS LE VAUCLUSE : au domicile de deux députés U.N.R.

Deux attentats au plastique ont visé deux députés U.N.R. du Vaucluse au cours de la nuit de vendredi à samedi. La première charge a explosé devant la porte de M. Jacques Bérard, à Orange ; la seconde, à Avignon, devant celle de M. Maxo. Les deux parlementaires n'ont pas été atteints. Les dégâts matériels ne sont pas très importants.

DANS LA BANLIEUE DE LYON des attentats contre des pylônes électriques ont été commis. Deux communes ont été privées d'électricité pendant un certain temps.

vous avez raison de vous en tenir à VICHY-CELESTINS



VICHY-CELESTINS

### A TULLE AUSSI, POUR CHALLE ZELLER ET LEURS COMPAGNONS LES VISITES SERONT DESORMAIS LIMITÉES

On a appris également de source gouvernementale que le régime de détention de Chalhe, Zeller et des autres auteurs du putsch d'avril intermédiaires à la prison de Tulle est modifié à partir de samedi.

Les visites qui jusqu'à ce jour se terminaient à 18 heures ne seront désormais autorisées que de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures. Elles seront accordées deux fois par semaine aux proches parents et une fois par semaine aux amis des détenus et, pour ces derniers seulement d'ailleurs, se dérouleront au parlour de la prison.

La nouvelle réglementation maintient la visite de droit mensuelle des avocats.

recommandé par le Corps Médical VICHY-CELESTINS combat le cholestérol favorise la digestion et apporte à l'organisme ses équilibrants naturels : les oligo-éléments qui commandent la résistance aux maladies des d'asthmatiques rationnels sans VICHY-CELESTINS

### VIVE PROTESTATION DES INTERNES DES HOPITAUX PSYCHIATRIQUES ET DES TRAVAILLEURS HOSPITALIERS

Les internes du centre psychiatrique de Sainte-Anne et des hôpitaux psychiatriques de la Seine ont signé une motion (47 signatures déjà recueillies) exprimant « leur stupeur » devant l'utilisation qui a été faite de Sainte-Anne.

Ils protestent « violemment » contre le choix d'un hôpital pour une pareille mesure. Le fait même qu'il s'agisse d'un établissement psychiatrique, disent-ils, ne peut qu'aggraver le caractère odieux et intolérable de cette décision. Ils expriment l'indignation qu'ils ressentent à l'idée qu'un centre de soins pour malades mentaux ait pu être le lieu d'une telle opération policière, et constatent l'effet désastreux et immédiat provoqué par cette intrusion dans l'hôpital sur des malades assimilés par ce fait à des détenus.

De son côté, la Fédération C.G.T. des services publics et de santé s'élève contre « les arrestations massives de femmes et d'enfants algériens et leur internement dans certains hôpitaux psychiatriques. Elle appelle les travailleurs hospitaliers à se dresser unis contre de telles méthodes » et félicite les travailleurs hospitaliers de l'hôpital Sainte-Anne, qui ont refusé de se transformer en auxiliaires des forces de répression ».

duits dans des commissariats, puis répartis dans des centres d'accueil : rue Nicolas-Flamel, 60, rue du Château-des-Rentiers (13<sup>e</sup>), centre Pauline-Rolland, 39, rue Fessart (19<sup>e</sup>), Fourneau économique Eruste, centre Luquet, hôpital Broussais, gymnase Huyghens, maison départementale de Nanterre, hôpital Sainte-Anne.

Femmes et enfants devaient rester toute la journée dans ces centres, où des repas leur furent servis. Les musulmanes, ainsi interpellées protestèrent parfois qu'elles n'avaient pas voulu manifester ; d'autres, au contraire, affirmèrent leur conviction nationaliste. Quelques-unes voulurent faire la grève de la faim devant les aliments qui leur étaient présentés.

### Une déclaration de M. Papon

En fin de soirée le préfet de police a broché un panorama de la journée qui, a-t-il dit, s'est déroulée sans incident. Ce fut, a-t-il précisé, un échec complet des dirigeants du F.L.N. M. Papon a précisé que de la nourriture et des boissons chaudes ont été distribuées par les assistantes sociales